

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

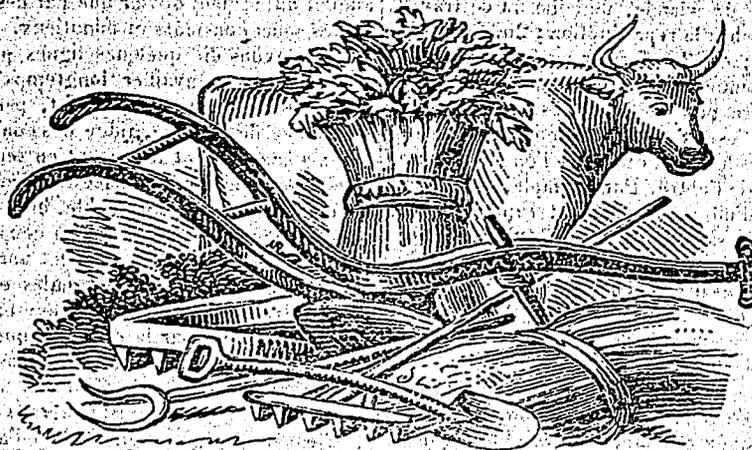
LAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT

1.00, payée invariablement d'avance.
L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.
On ne s'abonne pas pour moins d'un an.
Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné au bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e. " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol; si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

LES PRODUITS DU BÉTAIL.

(Suite.)

Du croisement.—Il est reçu de nos jours que le mot *croisement* signifie union, mélange de deux races différentes.

La théorie du croisement a donné lieu à de longues discussions dont l'utilité est plus que contestable. Ce ne sont pas tant les principes théoriques qui doivent nous préoccuper dans ces importantes améliorations du bétail que les résultats de la pratique du croisement et l'avantage que pourra en retirer l'agriculture d'un pays.

Le croisement exige, pour réussir, le concours intelligent de la sélection. La première opération, surtout lorsqu'elle en est à son début, donne souvent des produits qui sont loin d'être parfaits, des produits qui ressemblent plus à la femelle qu'au mâle; mais un certain nombre de sujets d'autant plus grand que l'amélioration est plus avancée, se rapproche beaucoup plus du type améliorateur que de la race commune. Les premiers sujets ne sont pas d'un emploi bien avantageux; tandis que les seconds, possédant déjà un bon commencement d'amélioration, augmenteront considérablement les heureux effets des croisements ultérieurs. La sélection, c'est-à-dire le choix judicieux des reproducteurs, aura donc de remarquables résultats sur la rapidité de la transformation de la race commune, en nous montrant les sujets que l'on doit faire servir à la reproduction et en éloignant ceux qui ne possèdent pas les qualités nécessaires.

Mais avec la sélection seule, le croisement ne donnerait pas toujours l'amélioration désirée: les soins hygiéniques et la nourriture doivent concourir au même résultat. Car, quelles que soient les aptitudes que l'on veuille développer dans une race, on n'y réussira certainement pas si on ne peut faire usage de ces moyens que l'on doit considérer comme une condition indispensable de succès dans tout perfectionnement du bétail. Sans eux, le croisement ne donnera que des mécomptes, mais avec eux, si l'opération est pratiquée avec intelligence et connaissance de cause, elle donnera de bons résultats.

Ce principe est parfaitement intelligible. Si par exemple on veut faire prendre à une race un développement précoce et un engraissement facile, il est clair que si on ne peut lui fournir les aliments nécessaires à la satisfaction de ses besoins nouveaux, on lui préparera une vie de souffrance et un développement irrégulier qui souvent la rendront moins avantageuse que lorsqu'elle était dans son état primitif. De même faire acquérir à des animaux de trait une excitation nerveuse très-forte et ne pas leur donner une nourriture et un exercice en rapport avec la solidité qu'exigent leurs organes, c'est faire des sujets manqués et irréguliers.

Ainsi, comme gage de succès dans toute entreprise de croisement, il faut que les reproducteurs des deux races et leurs produits soient placés dans des conditions hygiéniques et reçoivent une nourriture analogue à ceux où les individus améliorateurs se trouvaient dans leur pays de provenance. Et si, dans la localité où l'amélioration a lieu, ces conditions sont préférables, si on traite mieux les reproducteurs qu'ils ne l'ont été dans leur patrie, les résultats n'en seront que plus grands et le perfectionnement de la race commune plus rapide.

Le croisement d'ordinaire se fait avec des mâles d'une race perfectionnée que l'on accouple avec des femelles d'une race commune. La race perfectionnée fournit presque toujours les mâles, non pas, parce que, comme on l'a prétendu, ils exercent, sur la génération, plus d'action que les femelles, mais parce que, devant servir, en peu de temps, à la production de plusieurs sujets, leurs qualités seront transmises à un plus grand nombre d'individus. Alors, la préférence que l'on donne aux mâles, dans le croisement n'a donc pour but que de faire avancer l'amélioration plus rapidement et d'arriver plus tôt à la possession d'une race ou d'une famille possédant les aptitudes nécessaires à la spéculation que l'on veut entreprendre et à la fixation desquelles on travaille.

Dans l'amélioration de l'espèce bovine, par exemple, la race amélioratrice fournit le mâle, parce que les qualités et les aptitudes de ce dernier seront transmises chaque année à une trentaine de sujets, si on le désire, tandis que la vache ne pourrait

avoir d'influence que sur un seul produit dans le même laps de temps.

Dans le premier cas, l'amélioration sera rapide, tandis que dans le second, elle sera trop lente.

Dans le croisement, on peut se proposer trois buts très-différents : 1o. se borner à former des métis que l'on emploiera comme producteurs de lait, de viande, de laine ou de travail, mais que l'on ne fera pas servir à la reproduction ; 2o. fondre les deux races l'une dans l'autre ; ou 3o. former une race intermédiaire entre la race perfectionnée et la race commune.

Le premier but ne souffre pas de difficultés. Il est facile avec un bon jugement et de l'esprit d'observation d'atteindre le but désiré. Il faut d'abord que les deux races que l'on veut croiser ne s'éloignent pas trop l'une de l'autre. Par exemple, si l'on veut que les métis formés soient d'un développement rapide et d'un engraissement facile, il faudra, sans doute, que le type améliorateur appartienne à une race qui possède cette aptitude au plus haut degré. Mais il sera nécessaire encore que les sujets qui doivent subir l'amélioration ne s'éloignent pas trop de ce type.

Cette condition est d'une rigoureuse nécessité, autrement, si la conformation et les aptitudes des sujets unis entre eux, sont trop dissimilaires, il en naîtra des produits qui ne seront qu'un mélange sans liaison des qualités et des défauts de leurs ascendants, et il sera bien rare de voir chez ces métis autre chose que de choquantes defectuosités.

Puis, comme seconde condition indispensable de succès, on comprend que, dans ce genre d'amélioration, il est de rigueur de recourir incessamment à l'influence du type améliorateur. Or cette importation continue de sujets d'élite peut entraîner à de fortes dépenses surtout lorsque la race à laquelle ils appartiennent possède une grande réputation et que le lieu de provenance est très-distant de celui où s'effectue l'amélioration.

Ce genre de croisement n'est donc d'une application lucrative que dans le cas où l'on peut se pourvoir facilement et à bon marché des animaux améliorés.

Le second but, celui qui consiste à fondre ensemble la race commune et la race perfectionnée a l'avantage sur le précédent de réussir à former une race nouvelle qui, au bout d'un certain nombre d'années peut vivre et soutenir ses qualités par elle-même, sans qu'on soit obligé de recourir à de nouvelles infusions de sang améliorateur.

Dans cette fusion, on conçoit que ce sont les caractères de la race commune qui disparaissent pour faire place aux caractères, aux aptitudes et aux qualités de la race perfectionnée.

On atteint le second but de la manière suivante : On accouple d'abord les femelles de la race que l'on veut améliorer avec les mâles de la race noble. Les produits de ces unions sont des demi-sang, qui possèdent une dose de sang égale des deux reproducteurs. Les femelles demi-sang sont encore alliées aux mâles de la même race noble et produisent des trois-quarts sang. On continue ainsi pendant une suite de générations jusqu'à ce que tous les produits soient en tout semblables à la race amélioratrice.

De tous les buts que l'on se propose dans la pratique du croisement, celui-ci est le plus facile à atteindre et même le seul praticable dans beaucoup de circonstances. On travaillera, il est vrai, sur un grand nombre de générations, il faudra du temps, une attention suivie pendant plusieurs années ; mais qu'importe ou réussira ; tandis que les deux autres refusent souvent ce dernier encouragement.

On peut cependant faire un reproche bien mérité à ce deuxième but du croisement. En fondant la race commune dans la race perfectionnée, on donne bien à la première, sous les conditions que nous avons déjà vues, les aptitudes de la seconde ; et nous devons avouer que c'est un immense avantage ; mais nous lui ôtons, par là, cette rusticité, ou pour mieux dire cette

habitude du climat qui avant l'amélioration la rendait précieuse malgré ses défauts. On lui a infusé dans les veines une si forte dose de sang étranger qu'elle s'est rendue complètement semblable à la race amélioratrice, même dans ce que cette dernière a de defectueux.

Pour notre climat le manque de rusticité est un grand défaut auquel on ne peut obvier que par des constructions dispendieuses et des soins constants et minutieux.

Nous avons dit quelques lignes plus haut, que l'améliorateur sera obligé de travailler longtemps avant que le succès vienne couronner ses efforts. En effet, pendant plusieurs générations, l'influence de la mère, aidée des conditions physiques du pays où elle a vécu, agiront fortement en sens contraire de celle des reproducteurs de la race perfectionnée. Le sang commun cherchera à l'emporter sur le sang noble, bien souvent, on pourra se croire assuré du succès lorsque tout à coup un échec viendra renverser toute cette certitude ; un sujet aura plus de similitude avec le type commun qu'avec les mâles et femelles employés comme derniers reproducteurs, et la race amélioratrice aura été encore une fois vaincue par la race rustique.

Cette rétrogradation qui frappe assez souvent certains produits du croisement, même dans un état avancé d'amélioration, est ce que la science nomme l'*atavisme*, vulgairement *pas-en-arrière*.

C'est le plus grand obstacle à l'avancement de l'amélioration d'une race animale lorsqu'on a recours au croisement et tant que cette difficulté n'est pas vaincue, il est impossible de compter sur le succès.

L'influence de l'*atavisme* se manifeste sur un nombre de générations plus ou moins grand suivant que la conformation et les aptitudes de la race commune se rapprochent plus ou moins de la race noble. Il est bien certain, par exemple, que l'influence de l'*atavisme* sera de courte durée dans un croisement de nos races canadiennes avec la race d'Alderney, parce que ces deux races ont beaucoup de ressemblance. Le contraire arriverait dans un croisement de ces mêmes bestiaux canadiens avec des reproducteurs de race Durham.

Mais même dans le cas d'extrême dissimilitude, cette influence de l'*atavisme* a une fin. En Allemagne où le croisement a été pratiqué sur une grande échelle, on a constaté qu'après la quatorzième, la quinzième ou au plus la seizième génération cette influence s'est annihilée, pourvu que toutes les unions aient été faites avec des mâles de la race amélioratrice.

A cette condition, les métis obtenus après ces quatorze, quinze ou seize croisements non-seulement possédaient tous les caractères et les aptitudes de la race noble ; mais encore étaient doués de la *constance*, cette faculté qui fait que le reproducteur transmet sûrement tous les caractères distinctifs de la race à laquelle il appartient, sans aucun cas de *pas en arrière*. En un mot, ils sont égaux à la race qui les a améliorés.

Quelques écrivains agricoles ont nié ces résultats du croisement s'appuyant en cela sur des principes purement théoriques. Mais plusieurs Etats de l'Allemagne peuvent fournir des faits qui démontrent la possibilité de ce genre d'amélioration. La Saxe, la Russie, la Moravie, la Silésie, la Bohême, la Hongrie, possèdent de magnifiques troupeaux qui doivent leur qualité à l'influence du croisement, mais d'un croisement fait avec intelligence et compétence ; et depuis longtemps ces troupeaux n'offrent pas la moindre différence avec ceux de race pure qu'on y rencontre encore quoiqu'en petit nombre.

REVUE DE LA SEMAINE

L'année 1869, comme toutes celles qui l'ont précédée, n'est plus qu'un souvenir, mais un souvenir qui vivra. Elle a vu s'opérer

de grands travaux de destruction, mais aussi de grands efforts pour maintenir ce qui doit rester debout, consolider ce qui est chancelant et reconstruire ce qu'a abattu la barbarie moderne. Deux Esprits, celui du Bien et celui du Mal, ont puissamment soufflé sur le monde pendant l'année 1869, et ils continueront de lutter avec force pendant l'année 1870 que nous commençons. L'Esprit du Mal sera vaincu, il n'y a pas de doute : c'est même lorsqu'il pense avoir remporté une victoire complète qu'il tombe écrasé sous les coups de Celui qui règne par la Croix. Si les trésors de la miséricorde divine ne sont pas épuisés, il sera chassé pour un temps du monde moderne ; mais il ne lâchera probablement prise qu'en l'agitant de ces violentes convulsions qu'éprouvaient les possédés dont parle l'Évangile, au moment de leur délivrance.

En ces jours où se tiennent les grandes assises de l'Église catholique, dans le but de hâter le moment de notre heureuse délivrance, prions nous aussi pour que le règne de Dieu arrive : c'est lui qui nous apportera la plus grande somme de bonheur, même temporel, car le règne de Dieu, qui n'est autre que le règne de la vérité, c'est l'ordre, la paix et l'amour, et les hommes qui rêvent ordre, paix et amour hors de là ne sont que des utopistes et des ignorants. Il n'y a qu'une paix et cette paix le monde ne la donne pas ; il en est même l'ennemi déclaré ; il a peur de la vérité, elle le froisse et l'irrite.

Nous souhaitons donc à tous nos abonnés, puisque nous sommes à l'époque des souhaits, d'affectionner par-dessus tout la vérité que Jésus-Christ est venu faire luire au milieu des ténèbres du monde, et d'y demeurer inviolablement attachés.

Certains forment pour leurs abonnés des souhaits bien différents, M. le Rédacteur de l'Événement en particulier. Depuis longtemps qu'il se tâte pour s'assurer s'il lui est possible de prendre un autre ton que le grivois et d'autres allures que celles du bambin devenu fameux par ses impertinences légères, il s'est risqué, à l'occasion du renouvellement de l'année, à faire un pathos philosophico-politico-religieux. D'aucuns disent qu'il s'est trouvé beau de dévotion. Nous le croyons bien, car en pareille matière il n'est pas difficile. Le 3 janvier 1870, date à jamais mémorable, a donc vu le bel œil de M. de l'Événement tourné vers le ciel. Il le pria, avec autant de fermeté qu'il est capable d'en porter, d'éloigner de nous un mal terrible,

Mal que le ciel en sa fureur

Inventa pour punir les crimes de la terre,

le *veullotisme*, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Il le voit, ce *veullotisme*, véritable monstre maléfaisant, à l'œuvre pour détruire l'influence que peuvent avoir en Canada les plus nobles esprits de l'Europe, et rendre suspects nos plus honnêtes gens ; il le voit encore professer des doctrines incompatibles avec l'état de notre société, nous ramener en arrière, nous forcer à reculer jusque dans les régions où l'esprit humain n'a jamais pénétré, chercher en un mot à réaliser les plus grotesques fantaisies politiques de l'Univers. Ce n'est pourtant là qu'une faible expression du mal qui s'annonce. Le bel œil de M. de l'Événement, s'écourquillant davantage, a fini par clairement voir que le *veullotisme* s'attaque directement à Dieu : il ambitionne en effet de devenir Religion d'État pour favoriser les intolérants et les hypocrites

Là-dessus, M. de l'Événement commence à avoir réellement peur : il tremble de tous ses membres. Il croit déjà entendre sonner l'heure où les œuvres de M. Veillot, lues et étudiées avec soin, feront considérablement baisser le prix de sa chère gaudriole. Il prévoit que ses propos de commère n'auront plus de vogue si les esprits tournent trop au sérieux, et il se demande alors comment s'écouleront tant de jolies saiboles qu'il suit débiter à tout venant avec grâce et gentillesse. Et puis, lui qui a pour principe de n'en point avoir et qui change d'opinion sur les

hommes et les choses plus souvent que de chemise, comment pourra-t-il avoir un nom, une valeur, une influence, si on le pèse dans les balances de la justice, les seules dont M. Veillot et ses amis aiment à se servir. Et son esprit, qu'il appelle modestement l'esprit humain, n'a-t-il pas raison de s'alarmer grandement ? On veut en quelque sorte lui faire violence et le pousser malgré lui dans les régions du bon sens chrétien. " Ah ! de grâce, s'écrie-t-il, faites moi miséricorde ; je n'ai jamais pénétré là. J'ai toujours tourné le dos au bon sens chrétien ; j'ai la vue si faible que je me sens incapable de le regarder en face." Telle est la plainte qu'il profère lorsqu'il dit qu'on veut l'obliger à marcher à reculons. Comme on le voit, le cas est sérieux pour M. de l'Événement. Aussi est-il fermement convaincu qu'on veut révolutionner le pays. Comme les fantômes les plus bizarres se forment rapidement dans une tête légèrement lestée, il s' imagine qu'on veut rétablir la fameuse Inquisition et le brûler avec tous les feuilletons croustillants et malpropres qui font l'ornement du rez-de-chaussée de sa feuille.

Les grands coupables, dans ce mouvement qui s'accroît chaque jour davantage en faveur du *veullotisme*, sont des laïques sans scrupules qui veulent parvenir à l'aide du sentiment religieux, une partie du clergé qui recherche un accroissement d'importance pour le corps en entier, certains prêtres rusés, zélés sans doute, mais mécontents de la part qui leur est faite dans l'importance générale dont jouit le noble corps auquel ils appartiennent. Ainsi parle M. de l'Événement qui a toujours son bel œil tourné vers le ciel. Il ne comprend pas, lui qui gazouille depuis si longues années, et sur tant de tons divers, pour convaincre le public qu'il sonne autre chose que le creux et le fêlé, qu'il est temps de le mettre en cage et de le nourrir aux frais de l'État, il ne comprend pas que des laïques et des prêtres puissent se remuer pour d'autres intérêts que ceux de la minute. Il compte parmi ces hommes à qui manque, d'après l'énergique expression de St. Paul, le sens qui donne l'intelligence des choses les plus élevées ; son esprit est incapable de franchir les horizons bornés de ce monde terrestre et de pénétrer dans ces vastes et hautes régions où l'on découvre les mystérieuses beautés qui ont inspiré tant d'actes que le monde n'a jamais compris et ne comprendra jamais, tant de dévouements qui seront toujours un énigme pour lui ou bien qu'il expliquera en leur donnant pour principe une exaltation des sentiments vils et bas qu'il sent grouiller dans son sein. Aucun de ceux qu'espère atteindre M. de l'Événement ne se sent blessé des jugements qu'il porte sur leurs intentions ; mais tous le plaignent bien sincèrement en le voyant caracolier dans les bas-fonds de la pensée.

M. de l'Événement trouve fort regrettable le mouvement religieux dont il vient de parler ; il s'attriste du scandale donné par les divergences d'opinions, qui se sont manifestées à propos des écrits de Mgr. d'Orléans ; il se plaît à en énumérer tous les inconvenients et les fâcheuses conséquences. Mais si Monsieur était capable d'une attitude digne, il n'aurait qu'une chose à faire : s'accuser comme pécheur public et laisser les autres tranquilles. Ne soupçonne-t-il pas en effet tout ce qu'ont de révoltant ses jérémiades, accommodées à la Tartuffe, quand on se rappelle qu'il a été le plus empressé à reproduire des journaux étrangers des écrits très-injurieux au Pape et à sa sainte autorité ? Ne se souvient-il plus d'avoir publié à grands frais et avec éloge le manifeste du *Correspondant* ? Ou dirait qu'il n'a nulle conscience des actes qu'il pose, puisqu'il demande aujourd'hui quel est le motif, la raison d'être du mouvement qu'il signale. Il devrait pourtant savoir que quand on se fait apôtre de l'erreur, il faut s'attendre, si l'on vit en pays catholique surtout, à être chaudement contredit et combattu. Le sel de la terre devait nécessairement tomber là où M. de l'Événement mettait du fumier ; c'était le seul moyen d'empêcher la corruption d'exercer

ses ravages.

M. de l'*Événement*, qu'un long sérieux fatigue, se hâte d'en arriver aux conseils qu'il juge nécessaire de lancer aux quatre vents du ciel. Il désire d'abord que nous nous en tenions, tous sans exception, à la religion de Bossuet et de Fénelon. Faites cela, nous dit-il, et vous vivrez. Mais voudrait-il bien nous expliquer pourquoi il ne serait pas aussi bon de nous en tenir à la religion du Pape? M. de l'*Événement* trouverait-il par hasard que Sa Sainteté a un faible pour M. Veillot, et qu'en conséquence sa religion devient suspecte? La religion de Bossuet et de Fénelon! C'est une trouvaille bien digne de M. Fabre qui pontifie à l'*Événement*. Il exprime ensuite le vœu de nous voir entendre l'idée religieuse dans le sens le plus large, le plus ouvert, le plus sympathique. "Ne fermons, continue-t-il, la porte du sanctuaire à aucun homme de bonne volonté, ne la rétrécissons pas comme à plaisir." M. de l'*Événement* nous sert ici en réchauffé une de ces friassées religieuses et sentimentales qu'on ne trouvait jadis que dans le *Pays* de Montréal. Aurait-il la complaisance de nous dire laquelle des idées religieuses il voudrait nous voir entendre dans le sens le plus large, le plus ouvert, le plus sympathique, et ensuite en quoi consiste cette interprétation plus large, plus ouverte, plus sympathique de l'idée religieuse? Si ce baragouin signifie quelque chose, c'est que la vérité doit être façonnée, amoindrie et morcelée de manière à satisfaire tous les goûts. Or, Jésus-Christ et son Eglise ne l'entendent pas ainsi, et les hommes qui ne sont pas capables de porter la vérité toute entière, ne sont pas des hommes de bonne volonté, quoiqu'en dise M. de l'*Événement*.

Il n'est pas inutile de noter que ce Monsieur s'offusque on ne peut plus de voir M. Veillot recruter tant d'amis et d'admirateurs parmi nous, tant il est vrai que personne plus que les nullités ne jalouse le vrai mérite. Si son esprit était capable de pénétrer dans certaines régions, nous tâcherions de lui faire comprendre qu'il n'est pas surprenant que M. Veillot soit si ardemment aimé et si vivement admiré, puisque cet éminent publiciste s'est imposé le glorieux devoir de ne s'écarter en rien dans ses écrits des enseignements du Siège Apostolique, et qu'il tient à le remplir au prix de tous les sacrifices, de celui même de la fortune et de la vie, s'il le faut. Mais comme nous ne serions pas compris, ce serait peine perdue de l'entreprendre. Un matrasin ne sut jamais ce que c'est que l'apostolat du journalisme.

Le *Journal de Québec* du 28 décembre dernier se montre un peu de mauvaise humeur contre nous. Nous espérons que ça se passera; lui qui prêche depuis un certain temps la paix et la concorde, où le *Journal de Québec* s'armait bravement du croc et du rateau; comment donc pourrait-il trouver mauvais aujourd'hui que d'autres se présentassent à la bataille avec des armes moins rustiques?

Il nous trouve des allures belliqueuses. Il n'y a pas de mal à cela, si ces allures sont dans l'ordre, comme nous aimons à le croire. On se rappelle qu'il fut un temps, pas très-éloigné encore, où le *Journal de Québec* s'armait bravement du croc et du rateau; comment donc pourrait-il trouver mauvais aujourd'hui que d'autres se présentassent à la bataille avec des armes moins rustiques?

Il nous assure qu'il est fort sur la question de l'infailibilité du Pape et qu'il la comprend bien. Ça se peut, mais il ne l'a pas encore prouvé.

Il nous dit qu'il ne veut pas se battre en duel avec nous. Nous ne l'avons jamais provoqué à une lutte semblable non plus. Il a tort de voir partout des armes à feu et de prendre une chétive plume pour un pistolet. Qu'il ne s'alarme pas pour si peu; nous n'avons nullement l'intention d'attenter à ses jours.

Il nous reproche de donner trop de théologie et de politique à nos abonnés. Il a peur, nous gagerions, que les gens de la campagne s'aperçoivent qu'il a parlé de l'Immaculée Conception

sans savoir ce qu'il disait. Si ce n'est que cela, qu'il prenne patience; nos cultivateurs savent qu'il en a dit bien d'autres et qu'il prêtera encore à rire. Quant au reproche de parler politique, le *Journal* sait très bien qu'il n'est pas fondé et que nous en avons fait bonne justice il n'y a pas longtemps. Le plaisir qu'il prend à nous faire de petites malices ne doit pas le faire succomber à la tentation de blesser la vérité.

Il donne aussi à entendre que la *Gazette des Campagnes* a changé son rôle, qu'elle ne parle pas assez agriculture. Le *Journal* sait parfaitement bien encore qu'il dit faux sur ce point, et que jamais la *Gazette* n'a donné plus d'agriculture qu'à l'époque actuelle. Nous l'avons matériellement démontré à la *Minerve* il n'y a pas deux mois. Ah! si nous disions toujours comme lui, au risque d'extravaguer sur l'Immaculée Conception et l'infailibilité du Pape, comme il nous trouverait charmant! On connaît votre faible, allez.

Enfin, les derniers mots que nous adresse le *Journal de Québec* sont les suivants, devenus comme sacramentels dans la bouche de ceux qui crévent de dépit de ne pouvoir riposter lorsque nous les frôlons un peu fort: occupez-vous donc de choux et de navets!

La *Minerve* ne parle plus de nous par elle-même depuis que nous l'avons mise à sa place; mais elle accueille avec empressement et enrégistre avec une satisfaction visible toutes les sottises et faussetés que certaines publications débitent sur notre compte. Quand le temps sera venu, nous réglerons en gros nos affaires avec Madame.

Des nouvelles de la Rivière-Rouge en date du 5 décembre nous apprennent que les métis sont plus que jamais disposés à repousser la force par la force et qu'il sera impossible d'avoir raison d'eux par les armes. On blâme l'attitude prise par M. McDougall au commencement des difficultés: il n'a fait que les aggraver.

Des lettres reçues de Rome en date du 10 décembre nous apprennent que Mgr. l'archevêque jouissait alors d'une excellente santé. La cérémonie d'ouverture du Concile a duré 6 heures. Pendant tout ce temps, le Saint-Père a semblé n'éprouver aucune fatigue. La seconde session publique doit avoir lieu demain.

Le comité de discipline a été nommé par le concile le 25 décembre dernier. Il se compose de 24 membres, parmi lesquels on trouve des représentants des principaux pays. Mgr. l'archevêque de Québec fait partie de ce comité.

CORRESPONDANCE

Le Rapport sur l'enseignement agricole (Suite)

M. l'Editeur,

Plus loin vient le chapitre des prohibitions:

"On n'exigera pas, dit-il, que les élèves se rendent capables de rédiger les leçons du cours. On leur donnera des leçons toutes rédigées; on leur expliquera les mots et les choses qu'ils ne comprennent pas, et on exigera soit la récitation soit le compte-rendu verbal de la leçon. On ne visera pas à former des savants, mais de bons cultivateurs praticiens...."

Tout ceci n'est que du pur verbiage. La science agricole, au contraire, dit que le savoir philosophique doit former la partie la plus importante de l'enseignement dans nos écoles spéciales: nous l'avons suffisamment prouvé. Mais cette science est multiple et présente le plus vaste sujet d'étude. Elle s'aide de presque toutes les sciences physiques et naturelles. La chimie lui est nécessaire dans l'étude des principes constituants de l'air, du sol et des engrais; la physique dans celles des lois organiques de l'univers; la mécanique, pour connaître les moyens d'utiliser

toute espèce de force; l'*hydraulique* afin de bien exécuter les assainissements et les arrosages; la *géologie*, pour aider à la découverte des richesses fertilisantes contenues dans le sein de la terre; la *physiologie animale et végétale* pour bien connaître l'organisation et les besoins des animaux et des plantes; l'*entomologie* pour chercher les moyens à employer contre les insectes nuisibles et en faveur des insectes utiles, etc.

Nous comprenons bien que dans un cours agricole, fut-il de cinq, de dix, ou de vingt ans, il est impossible de pénétrer tous les secrets de ces sciences dont une seule exige une étude constante pendant de longues années. Nous ne pouvons faire, dans nos écoles spéciales que des demi-savants, en ne leur enseignant de ces sciences que les parties qui sont intimement liées à l'art agricole.

Mais si l'élève sait à peine lire et écrire, si son intelligence n'est pas suffisamment développée, comment le professeur réussira-t-il à se faire comprendre? De longues explications, souvent répétées, finiront peut-être par laisser quelques traces. Alors donnez au professeur le temps nécessaire à ces explications. Mais ce temps, le rapport le lui refuse, il permet bien une certaine science; mais il n'accorde qu'un court espace de temps à son étude.

Elèves des écoles d'agriculture, passez huit heures aux travaux des champs, vos forces se développeront, mais votre esprit, ce pur rayon de l'intelligence divine, laissez-le ramper au fond du sillon que vous venez de tracer! Vous n'aurez qu'une heure et demie à consacrer à l'étude incomplète de la science la plus utile et la seule nécessaire à la prospérité de la société! On nous l'ordonne de par l'autorité de Monsieur le Président du Comité!

Le jeune homme au sortir de l'Ecole d'agriculture retombera dans l'ornière et les améliorations agricoles n'auront pas fait un seul pas vers le progrès.

Le savoir philosophique s'acquiert avec assez de facilité: on peut très-bien dans une école d'agriculture réunir trente, quarante, ou cinquante élèves et de leur faire apprendre la science agricole dans toutes ces parties même les plus difficiles; pourvu que l'intelligence des jeunes gens ait déjà reçu un commencement de culture, ou bien; ce qui revient au même, pourvu que le cours ait une durée convenable.

Mais, il n'en est pas de même des connaissances pratiques. Ce savoir ne peut être obtenu que par un travail assidu et c'est en vain que l'élève espérera acquérir la capacité nécessaire s'il n'a pas la vue des opérations culturales exécutées par un habile praticien. C'est ainsi que s'enseignent tous les arts et l'agriculture ne fait pas exception à cette règle.

On nous recommande surtout de viser à la formation de cultivateurs praticiens. Lorsqu'on a donné ce conseil, on n'avait certainement pas conscience des difficultés que rencontrera toujours son application.

L'enseignement pratique de l'agriculture ne peut être de sa nature qu'un enseignement privé. En effet, on comprend qu'un maître de dessin ou un maître de peinture puisse réunir autour de lui une cinquantaine de jeunes gens et leur apprendre son art; il en aura nécessairement des inconvénients; mais ils seront d'une très-faible portée et les œuvres du maître n'en souffriront en aucune manière. Dans l'art agricole la position est tout autre. Supposez vingt à trente apprentis-cultivateurs, sur un même champ, dans une même culture, se livrant pour la plupart aux mêmes travaux, labourant par exemple. Quelle espèce de travail peut-on supposer qu'ils exécuteront? Quatre à cinq de ces jeunes gens sur une même charrue ne pourront d'abord avoir une très-grande pratique; puis le labour, cette opération capitale de toute culture bonne ou mauvaise, sera-t-il fait avec la perfection désirable? Non, il sera des plus défectueux, et cela pour deux rai-

sons: d'abord parce que le nombre des travailleurs sera trop grand, puis parce qu'il aura été fait par des novices. Or, on conçoit toute l'influence qu'un labour mal exécuté peut exercer sur les récoltes futures. De là perte dans le rendement des plantes cultivées, sans compter les nombreux arrêts que seront obligés de faire les attelages, source inévitable du haut prix de revient des labours. D'ailleurs, en astreignant ainsi les élèves à l'exécution pure et simple des travaux manuels, on néglige la partie la plus importante de la pratique agricole: la direction. Pendant qu'ils sont occupés à acquérir l'habileté mécanique, une foule de chose sont exécutées dans d'autres parties du faire-valoir et ils ne peuvent saisir l'ensemble de la culture.

Ainsi, non seulement le savoir philosophique est la partie la plus importante de l'enseignement dans nos écoles spéciales; mais encore c'est la seule qui puisse être convenablement enseignée.

Un cultivateur habile peut enseigner son art à deux ou trois jeunes gens et même en retirer des avantages. Un père, habile praticien, peut former ses fils à la pratique rationnelle de l'agriculture; mais ne demandons pas aux écoles spéciales plus qu'elles ne peuvent donner, ne demandons pas à l'enseignement public ce que l'enseignement privé seul peut faire acquérir aux jeunes gens qui se destinent à la pratique de l'agriculture.

C'est une vérité qui malheureusement a été oubliée par le rédacteur du rapport.

Les Ecoles d'agriculture pourront bien montrer le maniement des instruments nouveaux ou perfectionnés; mais on ne doit pas exiger qu'elles forment de simples manœuvres, elles pourront compléter les connaissances pratiques qu'un fils de cultivateur aura acquises chez son père; mais un jeune homme qui n'a jamais pratiqué ne pourra devenir habile praticien dans une Ecole d'agriculture.

Monsieur le président fait ensuite connaître les causes qui éloignent les élèves des écoles d'agriculture.

Nous ne parlerons pas des trois premières causes; quoique nous différions d'opinion avec le Révérend Monsieur, surtout en ce qui concerne l'influence de son éternel catéchisme agricole et nous aborderons la quatrième cause.

(A continuer.)

J. D. SCHMOUTH, Prof. E. A.

Ecole d'agriculture de Ste. Anne

Depuis que le Conseil d'agriculture a éléré à soixante piastres les demi-bourses fondées par la ci-devant Chambre d'agriculture, et a laissé croire que les élèves seraient admis gratuitement dans les écoles d'agriculture, celle de Ste. Anne a reçu dix demandes d'admission. Sept ont été refusées, soit parce que les postulants ne paraissent pas sincèrement décidés à se livrer à la culture de la terre, en laissant l'école, soit surtout parce qu'ils n'avaient pas une instruction suffisante. A peine savaient-ils ce que le comité de l'enseignement agricole exige des élèves qui veulent entrer dans les écoles d'agriculture. Or on sait que, sous le rapport des qualifications littéraires des candidats de l'agriculture, le comité ne s'est pas montré exigeant. L'administration de l'école de Ste. Anne ne veut pas se compromettre à ce point que d'admettre des jeunes gens qui se présentent pour être commis, ou seulement pour gagner les six piastres par mois offertes par le Conseil d'agriculture, lorsqu'ils gagnent à peine leur nourriture chez leurs parents. Moins scrupuleuse, il lui serait facile de tenir toujours au complet le nombre de dix fixé par les demi-boursiers.

Elle compte aujourd'hui sept bons élèves, ayant tous reçu une instruction préparatoire suffisante, soit dans un collège, soit chez les Frères de la doctrine chrétienne. Ils viennent de loca-

lités différentes, comme Ottawa, Rivière-du-Loup (en haut), St. Antoine de Tilly, St. Roch et Ste. Anne. Plusieurs demandes sont encore sous considération. Quand le conseil aura dit son dernier mot sur l'admission entièrement gratuite des élèves, et donné à cette décision toute la publicité désirable, on peut compter sur un plus grand nombre.

Comme il ne reste plus que quatre bourses disponibles, ceux qui veulent en profiter feront bien de se hâter.

Avis à la *Minerve!*

Education des jeunes chevaux

Commencée dès sa naissance et conduite d'après les principes que nous devons suivre pour l'éducation des poulains, l'éducation du jeune cheval n'est qu'un jeu pour celui qui aime les chevaux et a la patience nécessaire à tout instituteur. L'homme qui n'est pas maître de lui-même, qui s'abandonne à la colère et à la violence, ne doit pas se mêler de faire l'éducation des jeunes chevaux.

Si le jeune cheval est resté presque sauvage, c'est-à-dire si l'on n'a encore rien exigé de lui jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, la tâche est difficile, et elle l'est encore plus s'il a déjà été gâté par de mauvais traitements. Dans l'un et l'autre cas, on ne réussira toujours que par les mêmes moyens, douceur et patience, en sachant à propos être sévère; mais cette sévérité ne sera le plus souvent que dans la voix et le regard. On commence l'éducation du cheval de quatre à cinq ans comme si on avait affaire à un poulain de six mois. Ce jeune cheval a déjà la crainte de l'homme; loin de le traiter de manière à augmenter cette crainte, il faut chercher à la dissiper et à la remplacer par la confiance et l'affection. Quand on y sera parvenu, tout le reste deviendra facile. Si celui qui doit dresser un jeune cheval, en a peur, il n'en tirera jamais rien. Ce sont presque toujours ceux qui ont peur des chevaux qui les gâtent par des coups donnés mal à propos. Pour dresser un cheval difficile il faut de la hardiesse, du sang-froid et de la patience. La force physique est parfois utile; si on ne l'a pas soi-même, on peut se servir d'un aide.

Le cheval reconnaît parfaitement la crainte ou seulement l'hésitation de ceux qui l'approchent. Il faut autant que possible se mettre à l'abri des coups de pied, mais il faut agir comme si on ne les craignait pas.—FELIX VILLEROY

Secours mutuels dans les campagnes

Plusieurs communes rurales du département de l'Ain, celles de Poncin et de Mériquat, ont institué des Sociétés de secours mutuels qui assurent à tous les membres, pendant leur maladie, non-seulement des secours journaliers et les soins du médecin, mais encore l'exécution des travaux urgents qu'ils ne peuvent faire dans leurs champs. Dernièrement à Varey, près Jujurieux, 42 travailleurs appelés par le tambour se réunissaient à quatre heures du matin pour aller donner leurs soins aux vignes de deux membres de la société que la maladie avait frappés en même temps. Le travail était terminé à huit heures et parfaitement bien fait.

Cet exemple devrait être suivi par nos cultivateurs du Canada; c'est toujours une noble action que celle qui a pour but de venir en aide à tous ceux qui, par une circonstance exceptionnelle, ont besoin d'un service quelconque. Ces sociétés existent dans nos principales villes, pour la classe ouvrière, surtout à Montréal où elles sont en grand nombre et font tout le bien qu'il est possible de désirer.

Petite chronique agricole

La température printanière de la semaine dernière est disparue; l'hiver a repris ses droits. La neige est revenue dimanche dernier accompagnée d'un vent de nord-ouest propre à relenir l'ardeur des promeneurs. Néanmoins les premières visites du jour de l'an ont pu se faire heureusement, car la veille le temps était magnifique: beau soleil et température agréable. Si l'hiver ne se montre pas plus redoutable que dans le mois de décembre, ceux qui nous avaient prédit un froid exceptionnel se seront lourdement trompés.

Cependant on peut s'attendre à ce que janvier et février ne passeront pas inaperçus: ils se signaleront par quelques tempêtes de vent et de neige, et par quelques journées d'un froid plus ou moins remarquable.

On dit que le brusque changement de température a eu pour effet de faire naître la maladie connue sous le nom de grippe. C'est une maladie assez sérieuse pour les enfants, et qui demande certaines précautions. Quant aux personnes plus âgées, elles en sont quittes pour un rhume plus ou moins prononcé.

RECETTES AGRICOLES

Pour arrêter le sang dans une blessure légère

Lorsque la blessure est légère on peut arrêter instantanément le sang qui en découle par le moyen suivant: Prenez une toile d'araignée et ajoutez-y de la farine ou du sel de manière que vous ayez moitié de l'une et de l'autre, couvrez en abondamment la plaie et l'hémorragie cessera.

Remède contre le choléra des porcs

A la première apparition de la maladie donnez pour nourriture à vos porcs du blé d'inde que vous avez fait bouillir jusqu'à ce qu'il soit devenu bien mou et auquel vous ajoutez des cônes (coccottes) de pin. On recommande aussi l'addition d'un peu de térébenthine quoique ce ne soit pas essentiel.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

PREMIERE PARTIE

III

Une attaque nocturne -- A quoi peut servir le oroux d'un chêne

(Suite.)

A toute apparence, le tronc en était parfaitement intact et aucune fissure ne trahissait la cavité dont on venait d'affirmer l'existence.

— Attendez un peu, dit le bandit, et vous l'entendrez causer.

Il prit une grosse pierre, et se reculant de quelques pas, il la lança de toutes ses forces contre le tronc de l'arbre.

Le chêne rendit un son creux.

Il se fit un silence de quelques minutes pendant lesquelles l'homme au masque tourna autour de l'arbre en l'examinant attentivement.

Puis s'adressant au déporté, il lui demanda brusquement:

— Quelles raisons avez-vous pour haïr Alfred de Moidroy?

Le bandit fronça les sourcils et répondit:

— J'avais pris l'habitude de chasser dans ces mêmes bois que voici. Un jour on se prit de querelle avec les gardes, et l'un d'eux tomba pour ne jamais se relever. Je fus arrêté, et le vieux chien employa tout son pouvoir pour me faire couper le cou; mais comme j'étais jeune; et que les juges étaient de bons diables, je ne fus condamné qu'aux galères. N'est-ce pas suffisant?

L'autre ne répondit pas.

— A présent Jacques Bern...

Le bandit s'arrêta avant qu'il eut prononcé son nom.

— Bertrand Bertrand, pour mes amis, dit-il. Quant à l'autre sous lequel vous m'avez connu jadis je l'ai oublié depuis longtemps.

— Comme vous voudrez, répliqua l'homme au masque d'un air insouciant. Peu m'importe le nom que vous prenez pourvu que vous fassiez ce pourquoi je vous paie. Allez! ajouta-t-il, avec autorité; montez sur la hauteur, à côté. Il doit être en route, depuis longtemps.

Le condamné ou Jacques Bertrand, comme il s'était lui-même baptisé, obéit sans prononcer une parole, et, pendant quelques minutes, l'homme au masque resta seul sous le chêne maudit.

— Un fameux misérable! murmura-t-il en suivant des yeux le bandit qui disparaissait dans les buissons; mais, pour l'instant,

il est juste l'homme dont j'ai besoin. Un évadé de Cayenne qui n'est en France que depuis quelques jours, que pas une âme ne connaît ! J'aurai mille moyens de me débarrasser de lui s'il devient jamais pour moi un sujet de danger ou d'ennui.

Il marcha à grands pas sous les branches du chêne, s'arrêta pour écouter, puis marcha encore.

— Qu'est-ce qui a pu retenir l'avocat ? reprit-il. On a dit à l'hôtel qu'il devait certainement revenir à la tombée de la nuit, voilà la soirée qui s'avance.

Il prêta encore l'oreille, quelques instants ; après quoi, croisant les bras sur sa poitrine, s'appuya contre le tronc de l'arbre.

— Je suis venu ici, continua-t-il, pour frapper un coup qui humiliera à jamais l'orgueil de de Moidrey ; si la chance me favorise, je lui en réserve un autre, pour cette nuit même, qui lui ira directement au cœur. On ne peut supporter la perte de sa fortune, mais il est des malheurs auxquels on ne résiste pas. Oui ! je torturerai son cœur, et je lui ferai endurer mille angoisses pour une qu'il m'a infligée.

Il frappa ses mains l'une contre l'autre, et se remit à marcher avec agitation.

— Je les ai vus tantôt, lui et elle, au moment où leur voiture a passé près de l'endroit où je me tenais caché dans le bois. Leur enfant était avec eux... Son enfant ! ciel et furie !... Cette pensée qu'ils sont heureux me rendrait fou !

Et, dans un accès de rage, il se jeta au pied du chêne et se couvrit le visage de ses mains. Le bruissement des feuilles dans les buissons l'avertit bientôt que quelqu'un approchait. Il eut à peine le temps de se relever que Jacques Bertrand était à côté de lui.

— Il y a là-bas une chaise qui tourne à l'angle de la route, dit celui-ci. Dans quelques minutes elle sera derrière la hauteur.

L'homme au masque fut saisi d'un tremblement causé par la violence des passions qui agitaient son cœur et son cerveau.

— C'est lui ! dit-il. Et saisissant son complice par le bras, il lui souffla à l'oreille : êtes-vous prêt ?

— Je suis prêt ! un marché est un marché, seulement, vous en connaissez le prix ?

— Je le doublerai, murmura l'autre.

Et tous deux se glissèrent côte à côte dans l'ombre des arbres et des buissons.

M. Jarry n'avait pas quitté depuis longtemps le château de de Moidrey qu'il commença à s'apercevoir qu'il s'était un tant soit peu trompé dans le calcul qu'il avait fait de son temps, et qu'à moins de se hâter, il serait incapable d'atteindre la ville avant la fin du jour. Son cheval, d'un autre côté, n'était pas des meilleurs, et l'avocat eut beau employer la persuasion, il ne put le décider à changer le trot auquel il s'était habitué depuis une série d'années comme étant le plus doux et le plus commode.

Après la persuasion, l'avocat eut recours à la force, et il usa de son fouet avec tant d'énergie, que le cheval finit par prendre une espèce de galop au moment où ils entrèrent dans cette portion de la route qui traverse le bois de Moidrey.

— Ah ! voici les chênes du Ravin du Diable, dit M. Jarry d'un ton joyeux, et en faisant plus que jamais usage de son fouet. En prenant par ici, j'ai gagné un bon quart de lieue, et pour peu que nous allions toujours du même pas que maintenant, il me restera encore près d'une heure avant le passage du train.

Tout à coup l'avocat poussa un cri.

Une sorte de sifflement se fit entendre dans l'air, et une corde faite en forme de lasso tomba sur sa tête et s'enroula autour de ses épaules.

— Au secours ! au secours ! répéta-t-il.

Mais soudain la corde se serra autour de son cou, et il fut violemment attiré en arrière de la voiture d'où il roula par terre.

Le bruit de sa chute fit plus en effrayant le cheval que n'avaient pu tous les coups de fouet. Emporté à toute vitesse, l'animal alla se précipiter dans une fondrière où on le retrouva, le lendemain matin, avec la voiture brisée.

Lorsque M. Jarry à qui la strangulation avait fait perdre connaissance revint à lui, il se vit hors du chemin, couché sous des arbres.

Deux hommes étaient près de lui.

L'un, court et aux épaules carrées, s'occupait à serrer la corde qui avait servi à le mettre dans l'impossibilité de résister.

L'autre, dont le visage était masqué, était en train de fouiller ses poches et venait de retirer de l'une d'elles le portefeuille qui contenait ses papiers.

Par un effort aussi soudain qu'il était désespéré, Jarry saisit son portefeuille et chercha à l'arracher des mains du voleur.

— Laissez-le moi, s'écria-t-il ! Il ne renferme que des actes de famille qui ne peuvent être utiles qu'à celui qu'ils concernent. Ma bourse est dans ma poche, à gauche ; prenez-la avec tout ce que je possède, mais laissez-moi ces papiers !... Me les enlever serait ruiner.

— Alfred de Moidrey, dit l'homme masqué en achevant la phrase d'une voix sombre. Oui, je le sais !—Et il arracha le portefeuille des mains de l'avocat. Mais ce dernier, en se débattant, avec toute l'énergie que donne le désespoir, mordit fortement son adversaire à la main.

— Misérable ! infâme coquin ! cria-t-il ; tu n'as pas que le vol pour mobile ! Je saurai qui tu es !

Et par un mouvement rapide il saisit le masque et découvrit le visage de son ennemi.

Un cri d'étonnement et de terreur s'échappa aussitôt de ses lèvres :

— Henri Delagrave !

Il voulut se redresser, mais il fut renversé violemment.

— Ainsi, tu m'as reconnu ! dit Delagrave. Fou ! misérable fou ! Tu as détruit la seule chance qui te restait de vivre !

Et ses doigts se crispèrent avec fureur autour du cou du malheureux avocat.

Ce fut comme un étouffement de fer dont l'horrible compression lui coupa la respiration.

— C'est assez ! dit une voix à côté de Delagrave.

Celui-ci se releva pâle et tremblant.

— C'était trop—beaucoup trop. Jarry était mort.

Ce qui se passa dans l'âme de Henri Delagrave quand il vit gisant à ses pieds, immobile sans vie, l'homme qu'il avait si basement assassiné, personne ne peut le dire.

Pendant quelques minutes il demeura les yeux fixés sur les traits contractés du cadavre.

Une voix qui sonna douloureusement à ses oreilles le tira de ses réflexions.

— Qu'est-ce que nous allons faire du corps ? demanda le bandit.

Delagrave tressaillit.

Mais il se remit promptement et jeta un regard rapide autour de lui.

L'ouvrage de la soirée, tout horrible qu'il était, n'était pas encore complet.

Il restait beaucoup à faire pour que cet homme eut satisfait son désir de vengeance.

La fortune de de Moidrey était dans ses mains ; le cadavre d'une innocente victime gisait à ses pieds. Ce n'était point encore assez.

— Le corps ! répéta la voix de Jacques Bertrand.

Toutes les facultés de Delagrave étaient excitées à un suprême degré. Il regarda tout autour de lui, et eut un sourire effrayant en indiquant, du doigt, le vieux chêne contre lequel nous l'avons vu s'appuyer ce soir même.

— Là ! dit-il—une tombe et un cercueil tout à la fois !

Le bandit fut évidemment embarrassé. Ses regards se portèrent alternativement de Delagrave à l'arbre, puis de l'arbre à Delagrave.

Il comprit enfin.

— Vous voulez, dit-il, qu'on jette le corps dans le tronc du chêne ?

Delagrave fit un signe affirmatif ; et, sans plus ajouter une parole, tous deux commencèrent leur horrible besogne.

La corde fut de nouveau attachée autour du corps du malheureux avocat ; après quoi, Jacques Bertrand, avec l'agilité d'un chat, grimpa sur les branches de l'arbre.

Parvenu à une hauteur d'environ vingt pieds, il s'arrêta. Comme il l'avait dit, dans l'intérieur du chêne était un trou béant et profond.

Le dos appuyé contre le tronc, et après s'être assuré de la solidité des branches sur lesquelles il avait posé les pieds, il éleva le corps jusqu'à lui.

Puis, se redressant de nouveau, et saisissant le cadavre par les épaules, il le fit couler dans cet étrange et sombre tombeau.

Le bruit sourd qu'il produisit en tombant fit trembler Henri Delagrave; et son complice, lui-même, tout endurci qu'il était, ne put s'empêcher de frissonner en sentant le nuage de poussière rose qui s'éleva du fond de l'arbre et qui l'enveloppa en entier.

Au même instant, un hibou, troublé dans son obscure demeure, déploya ses grandes ailes et s'envola en poussant des cris lugubrement sinistres.

Puis tout redevint silencieux.

L'homme vivant descendit de l'arbre et s'éloigna rapidement avec son compagnon.

Ils marchèrent longtemps avant que l'un ou l'autre osât prendre la parole.

Henri Delagrave rompit enfin le silence.

— *L'enfant!* dit-il. *Vous connaissez la chambre?*

— Oui; j'ai vécu dix ans par là.

— Venez, alors!

Et, comme des démons, possédés de l'esprit du mal, ils se dirigèrent, sans mot dire, vers le château de de Moidrey.

IV

Comment Henri Delagrave mit à exécution la seconde partie de son projet de vengeance.

L'enfant d'Alfred de Moidrey dort paisiblement dans une chambre située dans l'une des tours du château.

Il est seul; madame Bernier, sa gouvernante, après s'être assurée que tout était bien en ordre, et qu'il était en sûreté, a profité de l'instant où il reposait pour descendre prendre son repas du soir.

La chambre à coucher qui renfermait l'espérance d'Alfred de Moidrey était de forme octogone; les fenêtres, d'un côté, donnaient sur la mer, dont les vagues venaient se briser contre un rocher qui s'élevait à une dizaine de pieds au-dessus de l'eau, et qui formait comme la plate-forme d'une terrasse.

Du côté opposé, on avait vue sur la partie réservée du parc et des jardins.

La chambre était meublée d'une façon plus que charmante, et l'on voyait que les soins et la tendresse d'une mère avaient voulu la rendre digne de l'objet de ses plus tendres affections. Les murs étaient, en entier, recouverts de soie bleue pâle, constellée d'étoiles d'argent.

Chaque pièce de l'ameublement était une merveille d'art et d'élégance.

Un cygne d'argent, ses grandes ailes déployées, tenait dans son bec une bague à laquelle étaient attachés des rideaux vaporeux, formés de la plus riche dentelle, et dont les plis tombaient tout autour d'un berceau en forme de coquille, semblable à celle d'où les peintres font sortir la déesse belle et souriante.

Près du berceau sur une console était placée une petite coupe qui supportait une veilleuse dont la douce lumière tombait sur les joues roses de l'enfant.

Les rideaux des fenêtres étaient fermés; mais ceux du côté de la mer étaient rendus transparents par la clarté de la lune dont le disque venait, tout à coup, de s'élever au-dessus des rochers, à l'horizon.

Il se fit un bruit sec, comme le grincement d'un diamant sur le verre. Une main s'avança dans la chambre, tourna l'espagnolette, et la fenêtre s'ouvrit silencieusement.

Les rideaux furent tirés de côté, et un homme entra dans l'appartement; il se tint debout à quelques pas seulement du berceau où l'enfant dormait son innocent sommeil.

L'homme jeta autour de lui un regard soupçonneux, puis il s'avança doucement vers le berceau.

Il avait déjà les mains étendues pour saisir l'héritier des de Moidrey, lorsqu'un grognement sourd et menaçant frappa ses oreilles.

Le grognement parlait de l'autre extrémité de la chambre, où les ombres étaient les plus épaisses.

L'homme bondit en arrière et la peur fit perler à son front de grosses gouttes de sueur.

Ses yeux étaient rivés sur deux charbons ardents qui brillaient dans les ténèbres.

(A continuer)

Prime offerte aux abonnés de la "Revue Canadienne"

Les Laurentiennes, poésies par Benjamin Sulte, magnifique volume de plus de 200 pages, imprimé en deux couleurs.

Tout abonné qui paiera avant le 25 janvier prochain, le montant complet qu'il peut devoir sur son abonnement, y compris l'abonnement de 1870 qui est de \$2.25 (frais de poste inclus pour l'année), recevra en prime avec la livraison de janvier prochain, l'ouvrage ci-dessus mentionné.

Toute personne qui n'est pas encore abonnée participera aux mêmes avantages en s'abonnant avant le 25 janvier prochain.

L'éditeur a la confiance que le public intelligent, ami des lettres canadiennes, appréciera l'étendue des sacrifices qu'il s'impose pour donner à cette publication, la seule de ce genre en Canada, toute l'importance que doit avoir une revue.

L'éditeur espère que le public comprendra les efforts qu'il fait pour mettre à une hauteur convenable, une publication qui, il ne faut pas l'oublier, n'a pas d'autres ressources que ses abonnements.

Les personnes qui désireront recevoir leur prime par la poste voudront bien ajouter à leur abonnement six centins pour frais de poste.

On s'abonne à Montréal, chez l'éditeur soussigné, No 10, rue St. Vincent.

7 janvier 1870.

EUSEBE SÉNÉCAL.

Lettres non réclamées au Bureau de poste Ste. Anne

Aubut, Nicolas—Angers, Eusebe—Blanchet, Régis—Bérubé, Nicolas (6)—Bernier, Dme Vve Godfroi—Cartier, Bte.—Caston; Guay, Dme Magloire—Chouinard, Samuël—Caron, Baptiste—Cazes, Etienne—Conroy, François—Dachène, Charles—Dubé, Anselme—Duplessis, Dme Vve Pierre—Desautels, Augustin—Dubé, Isaie—Dumont, Henriette—Emond, Prudent—Gagnon, Pierre (2)—Héli, Dme Vve François—Lizotte, Dme Vve C.—Lévéque, Pierre, montagne—Lagacé, Augustin—Miville, Clovis—Ouellet, Godfroi—Picard, Dlle Marguerite—Pelletier, Antoine—Rouleau, Joseph—Rochand, O.—Soucy, Vilmaire—Si-Evangéliste.

7 janvier 1870.

J. DIONNE, M. P.

OUVRIERS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

L'éditeur aura besoin de deux ouvriers typographes au 1^{er} février prochain: l'un pouvant servir comme *prote* à l'atelier de la *Gazette des Campagnes* à Ste. Anne, de la Pocatière l'autre, outre la composition, aurait quelque connaissance dans le fonctionnement des *presses à cylindre*.—Deux apprentis trouveront immédiatement de l'emploi au même atelier.

S'adresser au soussigné, par lettre affranchie.

CEUX des abonnés à la *Gazette des Campagnes* qui paieront leur abonnement d'ici au 1^{er} février, auront encore droit à la prime offerte il y a quelques semaines. Nous retardons pour donner à tous un moyen de profiter de la prime et nous fournir par là même l'avantage de faire quelques changements dans notre établissement. Une piastre à payer par chaque abonné, n'est qu'une bagatelle, tandis que au-delà de douze cents piastres d'arrérages dues pour abonnement à la *Gazette des Campagnes* pourraient être d'une grande utilité à son propriétaire qui ne peut compter que sur l'encouragement de ses abonnés pour le maintien et l'agrandissement de son journal.

A VOINE DE NORVEGE A VENDRE.—Le soussigné offre en vente cent minots de cette avoine récoltée à Ste. Anne l'été dernier, et supérieure à celle achetée des Etats Unis.—Prix: le minot, \$5; $\frac{1}{2}$ minot, \$3; $\frac{1}{4}$ de minot, \$2.

30 décembre 1869.

FIRMIN H. PROULX.